



Nos réf. : 1.778.511/Pu n°2024.17/JS/lb

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Matthieu et Geneviève VAN COTTOM - MEIERS demeurant chaussée de Wavre 29 à 1360 Perwez.

Le terrain concerné est situé chaussée de Wavre, 29/29a à 1360 Perwez, et cadastré 1e division, section C numéro 555V.

Le projet est de type : la création d'un atelier de boulangerie, le placement d'enseignes et la régularisation de l'isolation et crépis des façades de la maison, et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

-) dérogation au Guide régional d'urbanisme - PMR : rampe d'accès non conforme ;
-) R.IV.40-2 2° : 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës ;.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40 al 2 et R.IV.40-2 2° du Code du Développement Territorial.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du **10/05/2024** au **24/05/2024**.

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations par télécopie, par courrier électronique ou par courrier normal aux adresses suivantes :

-Administration communale de PERWEZ, rue Emile de Brabant 2 à 1360 PERWEZ.

A l'attention du service de l'Urbanisme

-fax : 081/649.266

-courriel : urbanisme@perwez.be

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à l'**Administration communale – Service de l'Urbanisme** : **les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 08h30' à 12h00' et les jeudis de 16h00' à 20h00' (uniquement sur rendez-vous)**.

Pendant la durée de l'enquête, des explications techniques seront fournies et les réclamations et observations orales peuvent être formulées.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 24 mai 2024 à l'administration communale, service urbanisme.

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Stéphanie THIBEAUX

Jordan GODFRIAUX